



Montpellier le 7 juin 2011

Suivi de la mise en œuvre du Grenelle Environnement en Languedoc-Roussillon

La réussite de la mise en œuvre du Grenelle Environnement sur les territoires du Languedoc-Roussillon passe par la prise en compte des enjeux locaux et l'appropriation du développement durable par tous les acteurs.

A titre d'exemples, notre région doit concilier une richesse environnementale exceptionnelle avec une très forte croissance démographique et un tourisme de masse sur sa partie littorale. En matière de production durable, c'est la région de France la plus dynamique pour son agriculture biologique, elle est également bien placée pour la production d'énergies renouvelables même si elle consomme beaucoup plus qu'elle ne produit. Il faut anticiper le changement climatique, protéger la biodiversité, préserver la santé et l'environnement tout en stimulant l'économie,...

Elus, associations, employeurs, salariés, personnalités qualifiées et services de l'Etat se sont retrouvés le 7 juin 2011 pour la 2^{ème} réunion du comité régional de suivi du Grenelle. Installé en novembre dernier par le Préfet de région et le Président du Conseil régional, ce comité est composé d'une centaine de membres qui échangent, se concertent, partagent informations et expériences sur la dynamique engagée en Languedoc-Roussillon.

Sous la présidence de Mme Mauricette Steinfelder, directrice régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement et de M. Yves Piétrasanta, Vice Président de la Région en charge du développement durable et de l'environnement, 90 participants ont échangé sur les avancées du « schéma climat air énergie », du « schéma de cohérence écologique », du « plan régional santé environnement », du « plan régional agriculture durable » et des agendas 21.

S'agissant du schéma régional climat air énergie, co-piloté par l'Etat et la Région, 11 réunions sont prévues entre juin et novembre 2011 réunissant plus de 100 parties prenantes correspondant à tous les types d'acteurs.

Le schéma régional de cohérence écologique dit « trame verte et bleue » fera également l'objet d'une large concertation associant toutes les catégories d'acteurs.

Retrouvez des exemples et des données chiffrées sur le Grenelle de l'environnement en région :

<http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr>

<http://www.laregion.fr/>

Contact presse :

DREAL: Florence.fabry@developpement-durable.gouv.fr

Région: grillet.stephanie@cr-languedocroussillon.fr

